

Dès le 29 janvier, début des négociations annuelles obligatoires (NAO) dans le contexte social ambiant fait d'une forte demande de justice sociale et de reconnaissance en dehors de tout mépris.

Des négociations qui vont débiter au moment du versement d'une prime bas salaire pour 30% des salariés. Comme nous l'avons exprimé, ce versement ne doit pas peser sur la politique salariale ni sur les modalités de mise en œuvres de cette politique. C'est en tout cas, l'engagement donné par la Direction des Ressources Humaines et confirmé par notre CEO lors des récents vector live.

Nous y veillerons car il ne faut pas reprendre d'une main ce qui a été donné de l'autre.

Rappel sur les NAO 2018 :

Nous avons conclu la négociation à 3% sur la base d'une inflation prévisionnelle de 1,1%. Aux termes de l'année 2018, l'inflation s'est établie à 1,6% ce qui limite le bon niveau de la négociation. Contrairement à d'autres sociétés, notre clause de rendez-vous en cas de dérive de l'inflation ne permet pas de corriger à posteriori cet écart au titre de la politique salariale passée.

Néanmoins, il doit être tenu compte de ce différentiel pour la négociation à venir!

Pour 2019, le niveau de l'inflation attendu est de 1,6%, soit 0,5% de plus que celui ayant servi de base à la négociation 2018. Sans aller vers une quelconque surenchère, cet indicateur donne la base non exhaustive de nos revendications, à savoir :

- Un budget 2019 significativement plus haut qu'en 2018 pour tenir compte du différentiel d'inflation 2018 (cf propos ci-dessus), mais aussi adapté au prévisionnel d'inflation 2019,
- Des augmentations Individuelles en montant, plus juste, pour permettre une meilleure équité dans les équipes : même travail, même performance, même montant d'AI.
- La tenue des engagements **hors politique salariale 2019**, à savoir :
 - L'adaptation des salaires d'embauches des techniciens au marché de l'emploi dans les mêmes ajustements mis en œuvre pour les IC en 2017, à savoir avec une analyse de cohérence des salaires sur les techniciens embauchés ces 5 dernières années,
 - Les promotions des ouvriers pour corriger ou s'adapter aux conclusions de la négociation sur leur évolution de carrière.

Au-delà des communications écrites qui vont jalonner ces négociations, n'hésitez pas à vous tenir informé auprès des élus et représentants FO et notamment :

LPR Annie Daudon 540658, BO Xavier Pesson 0608887999, SSD Marc Trésaugue 142163

Seul on va plus vite,
Ensemble on va plus loin !

Rejoignez